

# SRCAE, SRE et PCET en région Centre-Val de Loire

---

**Olivier Cléricy Lanta**

DREAL Centre-Val de Loire

Service de l'Évaluation, de l'Énergie et  
de la Valorisation de la Connaissance

**Club technique régional des  
SCOT en Centre-Val de Loire**

**Blois, le 17 septembre 2015**



# Objectifs de l'intervention

- Rappeler la situation actuelle avant l'entrée en vigueur des dispositions de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (loi n°2015-992 du 17 août 2015)
- Présenter un état des lieux de l'avancement des démarches menées par les collectivités locales

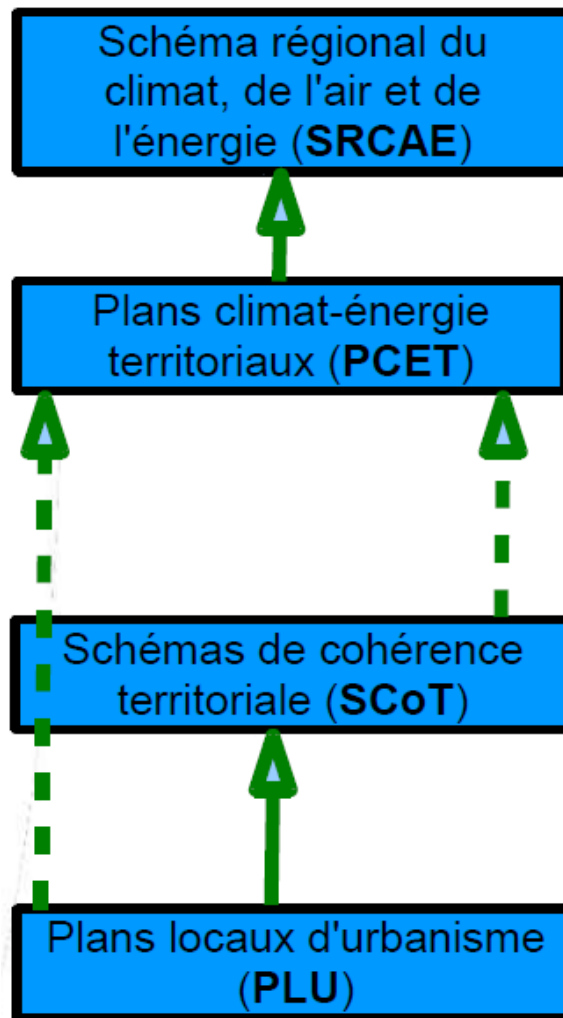
# SRCAE / PCET / SCoT et PLU

Situation actuelle  
avant mise en œuvre  
des dispositions  
introduites par la LTECV

Compatible avec ...



Prend en compte ...



# SRCAE / SRE

Situation actuelle  
avant mise en œuvre  
des dispositions  
introduites par la LTECV

- Un schéma co-élaboré par le Préfet de région et le Président du Conseil régional
- Le SRCAE arrêté le 28 juin 2012 est publié sur :
  - Le site de la Préfecture de région Centre
  - Le site du Conseil régional du Centre
- Vous pouvez également télécharger le SRCAE à partir du site de la DREAL

<http://www.centre.developpement-durable.gouv.fr/schema-regional-du-climat-de-l-air-r375.html>

- Le schéma régional éolien (SRE) est le volet éolien du SRCAE dont il est une annexe.

# Les PCET

Situation actuelle  
avant mise en œuvre  
des dispositions  
introduites par la LTECV

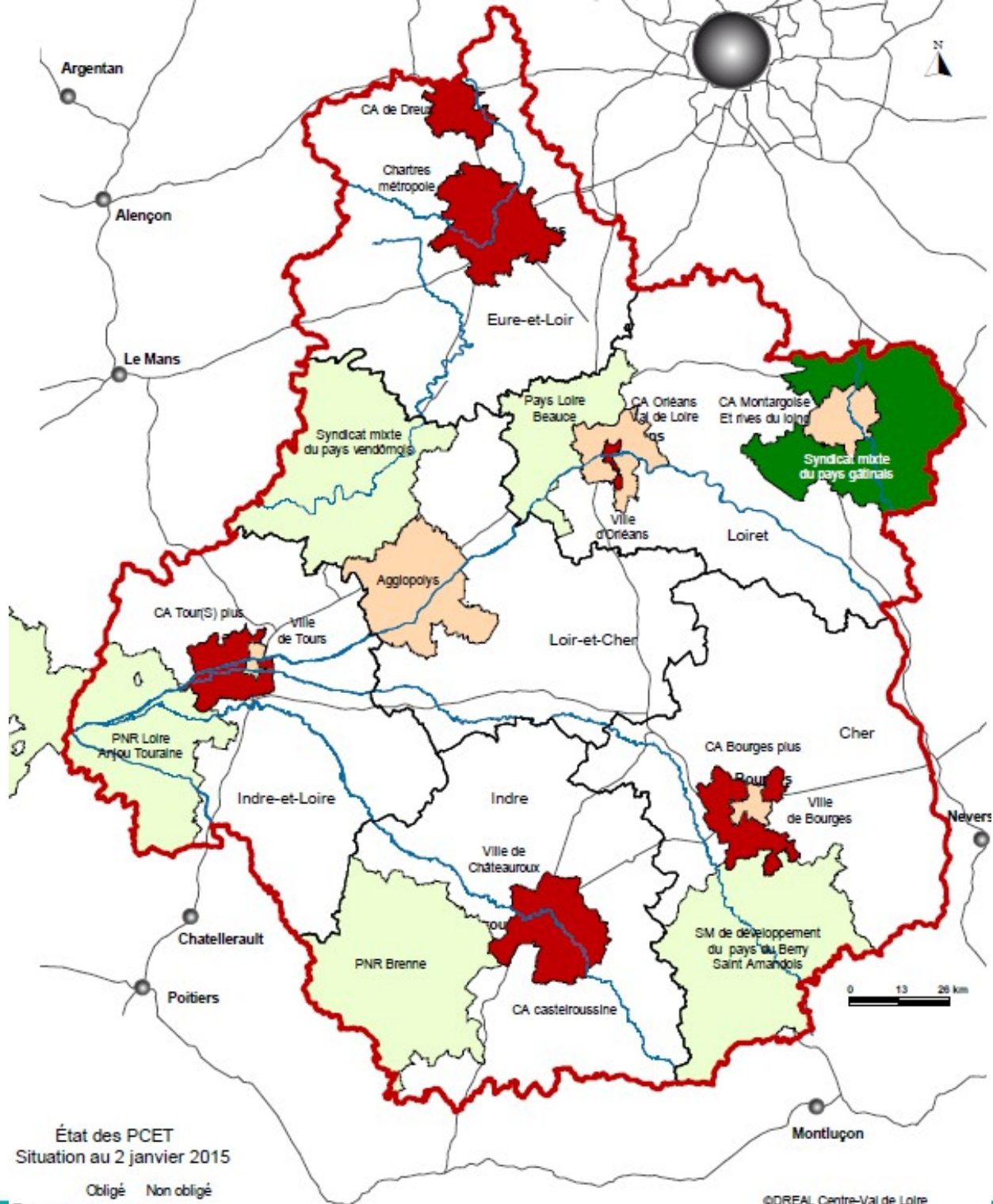
- Le plan climat-énergie territorial est obligatoire pour les collectivités locales de plus de 50 000 habitants
- Adoption pour le 31 décembre 2012
- Révisable tous les cinq ans
- En région Centre 17 collectivités sont concernées

(article L229-26 du code de l'environnement)

# ETAT DES LIEUX DES PCET

Situation actuelle  
avant mise en œuvre  
des dispositions  
introduites par la LTECV





État des PCET  
Situation au 2 janvier 2015

|          | Obligé | Non obligé |
|----------|--------|------------|
| En cours |        |            |
| Adopté   |        |            |

  
 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
 Direction régionale  
 de l'Environnement,  
 de l'Aménagement  
 et du Logement  
 CENTRE-VAL DE LOIRE

  
 Qualité  
 AFNOR CERTIFICATION  
 Organisme certifié  
 n°300461192548

# A votre disposition pour tout échange

